

Séance du **20 septembre 2022**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	15	13

L'an deux mil vingt deux

et le Mardi 20 Septembre

à 20 h 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
15 septembre 2022

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT 1^{ER} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; Mme CHAMPION Laure ; M. RUTARD Fabrice ; M. GUYADER Alain ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette ; Mme LAMARRE Nathalie ; Mme GIRARD Alexandra

Absents excusés : CHOPINET Jean-Noël ; Mme ROZANSKI Virginie donne pouvoir à M. GAVELLE Lionel ; Mme PRUVOT Gaëlle donne pouvoir à M. Dominique BOGAERT ; Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à M. Serge DAÛY ; M. CHRISTIAENS Thomas .

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : DELIBERATION POUR MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE MADAME CECILE VILLAIN SUITE A LA REORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :

4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

L'augmentation des effectifs de la garderie périscolaire à nécessité la présence d'un deuxième agent à compter du 1^{er} septembre 2022. Dans cette nouvelle organisation il s'avère Madame Cécile VILLAIN a la possibilité de se libérer de ses obligations professionnelles 30 mn plus tôt le soir, ce qui répond à son souhait.

N° de délibération
2022/46

De ce fait sa quotité de travail annualisée doit être révisée et passera à compter du 1^{er} octobre 2022 de 24,5/35^{ème} à 22,5/35^{ème}.

La diminution du temps de travail de Madame Cécile VILLAIN étant inférieure à 10%, il n'est pas nécessaire de solliciter l'avis du comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Eure.

Le conseil municipal approuve cette disposition à l'unanimité des voix.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 20 septembre 2022

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Jean-François WIELGUS

Serge Daüy